LES COMMUNES CONCERNEES

AIGLEVILLE. BOISSET-LES-PREVENCHES. BONCOURT. BREUILPONT. CAILLOUET-ORGEVILLE. CHAIGNES. LE CORMIER.

CROISY SUR EURE. FAINS. GADENCOURT. HECOURT. MENILLES. MEREY.

PACY SUR EURE. LE PLESSIS HEBERT.

VAUX SUR EURE. VILLEGATS. LA BOISSIERE. BRETAGNOLLES. EPIEDS. SEREZ.

LORS DE NOS PASSAGES

- **Isolez les animaux susceptibles de perturber l'organisation des soins**

- **Ayez toujours le matériel nécessaire aux soins d'hygiène (savon, gants et serviettes de toilette, protections …)**
- **En cas de retard, soyez indulgents, l'équipe doit être prudente sur les routes et peut être retardée dans l'organisation des soins auprès des autres bénéficiaires.**

.

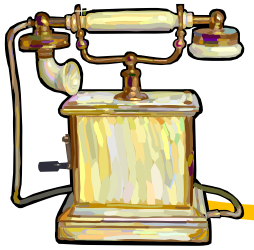

02.32.31.05.18 : Bureau infirmière coordinatrice

06.29.73.27.06 : Mobile infirmière coordinatrice

02 32 36 00 39 : Standard CHAG Pacy sur Eure

Mail : ssiad@hopital-pacy.fr

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique

S.S.I.A.D.

59 Rue Aristide BRIAND

27120 Pacy sur Eure

Infirmière Coordinatrice

Priscilla COSTA SIMOES

Du lundi au vendredi

De 9h à 17h

Et sur rendez-vous

06.29.73.27.06

Le service de soins infirmiers à domicile du C.H.A.G de Pacy sur

- Mis en service depuis avril 2007
- Prise en soins des personnes de plus de 60 ans
- 30 places autorisées dont 1 place dédiée aux personnes en situation de handicap

Objectifs du S.S.I.A.D. :

- Maintenir les personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.
- Limiter les hospitalisations.
- Favoriser le retour et maintien au domicile.

L'infirmière coordinatrice

Evalue l'état de santé

Evalue les besoins

Organise et planifie les aides nécessaires en accord avec le médecin traitant et en collaboration avec les différents intervenants (infirmières libérales, aides à domicile, auxiliaires de vie…)

Met en place le dossier de soin individualisé

Assure la liaison entre l'hopital, la maison de retraite et le domicile

Organise le lieu de vie (installation du matériel médical nécessaire)

Accueil téléphonique

Visites au domicile

Reçoit sur rendez-vous

Les aides-soignants

Diplômés (D.P.A.S.)

Expérience professionnelle auprès des personnes âgées.

Dispensent les soins d'hygiène et de confort.

Préservent l'autonomie.

Assurent un soutien psychologique.

Agissent sous la responsabilité de l'infirmière Coordinatrice.

Sont soumis au secret professionnel.

Fonctionnement

Les aides-soignants assurent les soins 7j/7j de 7h30 à 12h30 et de 17h à 19h30 (week-end et jours fériés compris selon évaluation de l'infirmière coordinatrice)

Les soins infirmiers (pansements, injections…) sont effectués par un(e) infirmier(e) libéral(e) choisi(e) par la personne soignée parmi les professionnels ayant signé une convention avec le S.S.I.A.D.,

Le S.S.I.A.D. dispense des soins uniquement sur prescription médicale. L'infirmière coordinatrice prononce l'admission. Le S.S.I.A.D. travaille en collaboration avec les familles et l'entourage, il compte sur l'aide apportée par ceux-ci.